

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à vingt heures,
le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES
s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la
suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à
l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte
de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Modification tableau des emplois

**Date de convocation :
Le 26 juin 2026**

Présents : Didier DUFOUR – Edouard BABIK - Ludovic
CHRETIEN – Sandrine DEPLECHIN – Frédérique
DESCAMPS – Michaël DESEURE – Cathy DONDEYNE –
Alexis DUCHESNE – Aude DUDENKO – Gaëlle
GAUDRON – Marc GODEFROY – Franck LACMANS –
Lucienne LAVOISIER – Quentin LEGER – Reinald
LORIDAN – Cyril MIRABAUD - Raphaëlle MIRABAUD –
Carole PETIT – Pascaline PREVOST – Jean SAGETTE –
Stéphanie SAGETTE – Elodie STANASZEK

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :
Farid FARAJI donne pouvoir à Franck LACMANS

Absents :

**Nombre de Conseillers
Présents : 22**

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

**Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00**

Secrétaire de séance : Edouard BABIK

Vu l'avis favorable de la commission personnel

Madame Sandrine DEPLECHIN, Adjointe au personnel municipal, propose de modifier le
tableau des emplois comme suit :

➤ Filière Culturelle :

Création d'un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2^{ème} classe à
temps non complet 5h00 / hebdomadaires à partir du 1^{er} septembre 2026, Echelle IB
401/638.

Création d'un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1^{ère} classe à temps non complet 3h00 / hebdomadaires à partir du 1^{er} septembre 2026, Echelle IB 446/707.

Suppression d'un poste de Directeur d'Etablissement d'Enseignement Artistique de 2^{ème} catégorie à temps complet à partir du 1^{er} Septembre 2026, Echelle IB 588/1020.

➤ Filière Technique :

Modification d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 30h00 / hebdomadaires à un temps non complet 33h00 hebdomadaires à partir du 1^{er} septembre 2026, Echelle IB 367/432.

➤ Filière Animation :

Modification d'un poste d'Adjoint d'Animation à temps non complet 25h00 / hebdomadaires à un temps non complet 30h00 hebdomadaires à partir du 1^{er} septembre 2026, Echelle IB 367/432.

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.



Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 02 JUL. 2026

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 02 JUL. 2026